



## Outil 15 : Comment construire un « arbre à problèmes » ?

### Objectif : Structurer les impacts prioritaires.

Il est souvent difficile de passer des impacts prioritaires à l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions.

Pour faciliter ce passage, il est préconisé de rattacher les impacts prioritaires à leurs conséquences concrètes et à leurs causes (climatiques et non climatiques) et de représenter ce travail de structuration sous la forme d'un « arbre à problèmes ». L'arbre à problèmes est donc une étape intermédiaire indispensable pour passer de l'identification des impacts prioritaires à l'élaboration de la stratégie et du plan d'action. Une fois l'arbre à problème terminé, l'équipe projet construit en miroir un arbre à objectifs (Etape 3&4, outil 16) pour structurer la stratégie et son plan d'adaptation.

Le but de cet exercice est donc de disposer d'une part (i) d'une représentation graphique des problèmes auxquels la collectivité doit faire face, et d'autre part (ii) d'une base solide pour passer à la formulation de la stratégie et du plan d'adaptation de la collectivité.

### En Pratique :

Le pilote et l'équipe projet élaborent plusieurs arbres à problèmes en suivant les 4 étapes indiquées ci-dessous et reportées dans le graphique en page suivante.

**L'étape 1 : Structurer l'arbre par problème principal.** Cette étape consiste à regrouper les impacts prioritaires de manière cohérente par secteur étudié. Pour chaque regroupement, un problème principal à résoudre est formulé. (Par exemple pour le domaine « eau » : « Il va y avoir moins d'eau et de moins bonne qualité dès 2030 »).

**L'étape 2 : Formuler les « sous-problèmes » liés au problème principal.** Le pilote et son équipe décomposent le problème principal en « sous-problèmes » à partir des impacts identifiés. La réflexion est guidée par la question : « *quel problème pose l'impact pour la collectivité ?* ».

**L'étape 3 : Identifier les causes climatiques et non-climatiques des sous-problèmes.** Les « causes climatiques » sont les événements climatiques à l'origine du sous-problème. Leur identification est faite à partir du travail d'analyse des aléas passés et futurs réalisé précédemment. Les « causes non climatiques » correspondent aux facteurs anthropiques et environnementaux qui aggravent les impacts du

changement climatique. Ils peuvent être mis en évidence en se demandant : « *quelles sont les causes non-climatiques qui contribuent à aggraver l'impact concerné ?* ».

**L'étape 4 : Déterminer le problème global.** Cette étape est facultative. La formulation d'une grande problématique globale, transversale à l'ensemble des problèmes principaux identifiés, peut être utile. En effet, elle permettra plus tard dans l'outil 16 « *Comment passer de l'arbre à problèmes à l'arbre à objectifs* » d'aider à la formulation d'une vision stratégique d'ensemble. La formulation proposée par le pilote et son équipe est soumise en COPIL pour que celui-ci la valide ou l'amende.

Le tableau ci-dessous, reprend ces 4 étapes et propose une structuration type d'un arbre à problèmes

